



MD

ANAT1150 Anatomie humaine (2e partie)

[75h+65h exercices] 12 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Benoît Lengelé (coord.), Michèle Nicaise
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

A l'issue de cet enseignement les étudiants seront capables de:

- connaître la disposition générale de toutes les structures anatomiques regroupées dans chacune des régions de la tête, du cou, du tronc et des membres;
- pouvoir localiser dans chaque partie du corps, les éléments squelettiques, musculaires, vasculaires, nerveux et viscéraux, en maîtrisant leurs rapports normaux, de manière à pouvoir comprendre comment les examiner et les traiter ultérieurement chez l'homme malade;
- pouvoir utiliser ces bases morphologiques fondamentales, en les intégrant aux données fonctionnelles de la physiologie, pour faciliter leur apprentissage de la pathologie et de l'imagerie médicale, pour ordonner leur examen systématique du malade, et enfin pour orienter avec précision chacun de leurs gestes thérapeutiques médico-chirurgicaux.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'enseignement théorique a pour buts essentiels de:

- fournir aux étudiants en médecine toutes les bases anatomiques précises nécessaires à la compréhension du fonctionnement du système nerveux et des organes des sens, du système cardio-vasculaire et des viscères thoraciques, abdominaux et pelviens;
- leur délivrer une connaissance intégrée, en trois dimensions, de toutes les structures anatomiques contenues dans chaque région du corps, afin de leur permettre de pouvoir les examiner et les décrire à l'état sain et ainsi de pouvoir détecter ensuite intuitivement et aisément leurs anomalies de forme, de rapport et de fonction engendrées par la pathologie. Constituant le complément indispensable de l'enseignement magistral, l'enseignement pratique amène les étudiants à disséquer les membres, le tronc et les viscères. Leur permettant de visualiser dans l'espace toutes les données théoriques, cette épreuve développe leur sens de l'observation, initie leurs mains à la pratique de l'examen tactile de toutes les structures qu'ils étudieront ensuite sur le vivant et leur donne l'occasion d'exercer leur habileté manuelle avec précision sur le corps, en prélude à l'apprentissage des gestes thérapeutiques qui leur seront enseignés ultérieurement. En les confrontant avec la réalité de la mort et de la souffrance, la dissection éduque aussi leur esprit au respect de l'Humanité de sa réalité charnelle, à la rigueur et à l'ordre dans la collecte des signes et dans leur description et enfin, à la discrétion et au secret qui font partie intégrante de la déontologie médicale.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu du cours: le cours décrit de manière systématique le squelette et les muscles de la tête, l'encéphale et les nerfs crâniens, puis la moelle épinière et les nerfs spinaux. Il étudie ensuite en détail la structure du coeur, la distribution des artères et des veines, et l'organisation du système lymphatique. Il met enfin la place dans les différentes cavités, tous les viscères des appareils respiratoire, digestif et uro-génital, ainsi que leurs annexes endocrines, et leur innervation sympathique. Au cours de l'exposé, toutes les structures évoquées sont positionnées en insistant sur leurs supports cardinaux et une synthèse topographique de l'organisation de chaque segment de la tête, du cou, du tronc et des membres est effectuée lorsque tous ses éléments constitutifs ont été décrits. Méthodes: le cours comprend des exposés magistraux où toutes les structures anatomiques sont dessinées au tableau. Il construit ainsi progressivement avec l'étudiant une image schématique de chaque système ou de chaque région, en partant du squelette, pour aboutir à la peau. Au cours de cette démarche constructive, l'accent est mis en permanence sur les éléments systématiques et topographiques qui ont une importance médicale séméiologique, radiologique ou chirurgicale. Lors des travaux pratiques, l'étudiant dissèque chaque région du corps en suivant un chemin inverse, partant de la peau, pour aboutir aux structures osseuses les plus profondes. Il acquiert ainsi des notions de volume et de disposition spatiale qui affinent son image mentale en 3 dimensions de chaque partie du corps qu'il sera amené ultérieurement à examiner ou à traiter.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis: connaissance des plans anatomiques, des formes géométriques de base et description détaillée de l'ostéologie, de l'arthrologie et de la myologie de l'appareil locomoteur enseignée dans ANAT1140. Evaluation: épreuve orale avec présentation écrite. Les connaissances anatomiques y sont évaluées sur le plan systématique et topographique. Elles doivent être complètes pour toutes les régions du corps et apporter la preuve que l'étudiant maîtrise l'ensemble des bases morphologiques requises pour pratiquer l'examen clinique d'un malade, comprendre des images radiologiques et effectuer avec précision des gestes médicaux de base. La cote de l'examen inclut également une évaluation continue de l'apprentissage pratique lors des travaux pratiques de dissection. Support: syllabus reprenant l'ensemble des notions enseignées au tableau, auquel l'étudiant ajoute les schémas pris au cours magistral. Divers traités illustrés et des CD-Roms sont conseillés pour aider l'étudiant dans son étude et dans la préparation de ses épreuves de dissection. Encadrement: (TP) assuré par les enseignants, par des candidats préparant le concours de chirurgie et par des étudiants moniteurs aînés sélectionnés pour leurs connaissances théoriques et leurs qualités didactiques. Moyen: le musée d'Anatomie permet aux étudiants de venir consulter, des dissections plastinées, des moulages, des pièces de pathologie, des traités et des revues anatomiques, ainsi que des CD-Roms interactifs susceptibles de faciliter leur apprentissage tridimensionnel de l'Anatomie et l'auto-évaluation de leurs connaissances. //

Autres crédits de l'activité dans les programmes

MED12	Deuxième candidature en médecine	(12 crédits)	Obligatoire
--------------	----------------------------------	--------------	-------------